



COMMISSION SUR L'ÉNERGIE,
L'ENVIRONNEMENT ET L'EAU

PROJET DE COMPTE-RENDU

de la réunion à Rabat, Maroc
24 septembre 2012

1. Ouverture de la réunion

Le Président a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les membres de la Commission et en remerciant la Chambre des Représentants du Parlement du Royaume du Maroc d'avoir bien voulu organiser cette réunion. Ensuite, le Président a souhaité la bienvenue à M. Jamel **KIKANE** (Algérie) qui remplace M. Mohamed BESSAÏH comme nouveau Vice-Président de la Commission. Finalement, le Président a annoncé que, conformément à la structure du Bureau de la Commission telle qu'elle a été approuvée par l'assemblée plénière à Rabat en mars 2012, M. Ibrahim **ABU AYYASH** (Autorité palestinienne) sera le troisième Vice-Président aux côtés de Mme **PARVANOV**A (Parlement européen) et de M. KIKANE. Il n'y a pas eu d'objection de la part de la Commission.

Dans son discours de bienvenue, M. Karim **GHELLAB**, Président de la Chambre des Représentants du Parlement du Royaume du Maroc, a souligné que les enjeux communs de la zone euro-méditerranéenne ne pouvaient être maîtrisés que si les ressources étaient mises en commun. L'AP-UpM, et plus particulièrement cette Commission, pourraient jouer un rôle décisif dans l'élaboration de solutions tangibles. Le Maroc souhaite prioriser la mise en place d'un système d'énergie verte après avoir adopté « tout un arsenal de lois », a ajouté le Président.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion a été adopté.

3. Adoption du compte-rendu de la réunion tenue à Rabat le 24 mars 2012

Le compte-rendu de la dernière réunion de la Commission sur l'Énergie, l'Environnement et l'Eau tenue à Rabat le 24 mars 2012 a été adopté.

4. Discours d'introduction de M. Fouad DOURI, Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement du Royaume du Maroc

Dans son discours introductif, M. le Ministre **DOURI** a thématiqué le besoin d'énergie croissant du Maroc et la forte dépendance énergétique externe du pays. Il a ajouté qu'en revanche le Maroc possède un grand potentiel d'énergies renouvelables telles que l'énergie éolienne, l'énergie solaire et l'énergie marine, ces types d'énergie n'étant pas encore suffisamment exploités. Pour cette raison, la stratégie nationale à l'horizon 2020 se concentre sur le développement des capacités dans ces domaines en vue d'arriver à produire par an 43% de l'électricité grâce à des sources renouvelables. De cette manière, on éviterait l'émission de 9,5 millions de tonnes de CO₂ par an et on pourrait créer 13 000 emplois au Maroc. D'ici 2020, il devrait être possible de produire tous les ans 1 000 MW d'électricité éolienne et 2 000 MW d'électricité solaire ; l'énergie produite à partir du gaz naturel devrait passer à 10 milliards de mètres cubes d'ici à 2019. Le Ministre a également présenté les activités et les projets de son ministère dans les secteurs de l'environnement et de l'eau.

Dans la discussion, des membres des délégations de France, de Turquie, de Tunisie, du Parlement européen, d'Algérie, d'Estonie et de Pologne ont pris la parole.

5. Le potentiel de l'énergie solaire dans l'Union pour la Méditerranée

M. Sotiris **VAROUXAKIS**, Secrétaire général adjoint de l'Union pour la Méditerranée, a dit au début de son intervention que l'Union pour la Méditerranée réunit des pays des deux côtés de la Méditerranée : l'UE et les pays partenaires sont des partenaires naturels qui ont des besoins complémentaires si bien qu'ils ont des objectifs communs. Il est vrai que les ressources de pétrole et de gaz naturel ne sont pas distribuées de manière égale, mais les pays partenaires disposent d'un potentiel naturel incomparable d'énergie solaire et d'énergie éolienne. Le Plan Solaire Méditerranéen prévoit la production de 20 GWh par an à partir d'énergies renouvelables à l'horizon 2020 et l'exportation d'une partie de cette énergie vers l'Europe, ce qui permettra de créer des emplois et de promouvoir l'industrie dans les pays partenaires, a ajouté M. Varouxakis.

Mme Raffaella **IODICE**, Chef d'unité en charge, Programmes régionaux - Voisinage Sud, Commission européenne, a décrit le Plan Solaire Méditerranéen (PSM) comme un « projet phare » de l'UpM qui permettra dans le long terme de remplacer les sources d'énergie traditionnelles. La Commission européenne et le Secrétariat de l'UpM à Barcelone collaborent étroitement dans le cadre de projets tels que MEDREG et MEDENEC II. Mme Iodice a encore ajouté que pour assurer les développements futurs, la protection des investissements, un marché régional intégré et la mise en place de réseaux électriques sont des facteurs clés. Dans ce contexte, un rôle spécial revient aux autorités locales et régionales ; pour cette raison, la Commission européenne souhaite mettre en route dès la fin de l'année le projet « Des villes méditerranéennes plus propres et plus économes en énergie ».

M. Guido **PRUD'HOMME**, Chef du bureau de la Banque européenne d'investissement (BEI) au Maroc, a souligné au début de sa présentation que les énergies renouvelables sont la seule solution viable susceptible de relever le triple défi d'une demande d'énergie accrue, des problèmes écologiques et des taux de chômage élevés dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Malgré son énorme potentiel, l'énergie renouvelable continue de représenter un pourcentage très faible dans la consommation totale d'énergie. La BEI offre

des facilités financières pour des projets, en utilisant tout un éventail d'instruments allant des prêts prioritaires aux fonds de participation. Depuis la création de la FEMIP (Facilité Euro-Méditerranéenne d'Investissement et de Partenariat) en 2002, les crédits se sont élevés à près de 5,9 milliards d'euros, ce qui fait que le financement du secteur de l'énergie a représenté 56% de l'engagement de la BEI dans la région. En vue de réaliser les objectifs du PSM, la BEI a lancé l'Initiative de préparation des projets du Plan Solaire Méditerranéen (IPP-PSM) afin d'accélérer une vingtaine de projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA).

Dans la discussion, des membres des délégations de Pologne et de Turquie ont pris la parole.

6. Les enjeux pour les villes dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement et de l'eau

Mme Rima **TARABAY**, Vice-Présidente de l'ONG libanaise « Bahr Loubnan », a déploré la situation environnementale actuelle au Liban, en particulier celle du littoral. D'après elle, aucune loi ne protège le littoral de la construction, et le traitement des eaux usées ne répond pas à des exigences spécifiques. Même lorsque les sources de pollutions sont identifiées, les solutions sont difficiles à mettre en œuvre étant donné l'existence d'une « mosaïque de communautés ». Bahr Loubnan a tenté de réhabiliter le littoral près du village de Naqoura qui est le dernier village avant la frontière israélienne, situé dans la zone militaire contrôlée par la FINUL et d'où les troupes israéliennes se sont retirées en 2000. Elle a souligné que la préservation de l'environnement pourrait regrouper les identités politiques et religieuses et contribuer à la création d'emplois.

Dans la discussion, les délégations de Turquie, de Tunisie, d'Algérie et du Parlement européen ont pris la parole.

7. Cartographier les déchets en Méditerranée – La mission M.E.D. et le suivi de la campagne « Let's do it »

M. Bruno **DUMONTET**, chef du projet « Méditerranée En Danger » (M.E.D.) a présenté un résumé des dangers représentés par les déchets plastiques pour la faune marine que son programme scientifique et éducatif international a recensés au cours des dernières années. Jusqu'à présent, l'impact des microdéchets de plastiques fragmentés n'était pas encore bien connu. Les sacs en plastique, les granulés industriels et les microfibres ont été identifiés comme sources majeures de la pollution marine. M. Dumontet a encore ajouté que les microdéchets remontent la chaîne alimentaire, devenant ainsi un danger non seulement pour l'environnement marin mais aussi pour les êtres humains. Pour cette raison, une nouvelle réglementation et des efforts de sensibilisation sont nécessaires.

M. Stefan **SCHENNACH**, Président de la Commission, a évoqué les résultats du rapport « Let's do it » qui avait été adopté par l'assemblée plénière de l'AP-UpM à l'occasion de sa dernière réunion annuelle à Rabat en mars 2012. Dans ce contexte, la Commission a recommandé qu'une fois par an, tous les pays méditerranéens participent à un événement en prenant comme exemple la campagne « Let's do it », afin de promouvoir la gestion appropriée des déchets et d'améliorer le niveau des connaissances relatives aux dangers de la pollution. Des contacts ont déjà été établis avec le Secrétariat général de l'UpM en vue d'organiser le suivi. La tenue d'une réunion du Bureau de la Commission avec les co-rapporteurs du rapport mentionné (Estonie, Israël, Autorité palestinienne) et M. RAMPONI (rapporteur du rapport de 2011 sur la création de parcs marins en Méditerranée) au siège du Secrétariat général à Barcelone est envisagée à cet effet.

Dans la discussion, des membres des délégations de Tunisie et du Parlement européen ont pris la parole.

8. Questions diverses

Les **prochaines réunions** de la Commission sur l'Énergie, l'Environnement et l'Eau auront lieu à **Berlin les 10 et 11 décembre 2012** et à **Stockholm les 27 et 28 mai 2013**.

Le Président a informé la Commission qu'à la suite d'une décision du Bureau de l'AP-UpM il n'était pas prévu de continuer à élaborer des rapports de la Commission comme ceux qui avaient été rédigés dans le passé par deux ou plusieurs rapporteurs, mais qu'il était préférable que la **Commission** présente des **documents de prise de position** à la plénière. À ce sujet, le Président a annoncé que la Commission va se concentrer pendant l'année qui vient sur le plan solaire, la coopération entre les villes dans le domaine de l'environnement et la sécurité alimentaire.
